



Newsletter Juin/Juillet 2017

Adresse postale : *Entraide Handicap Energie Environnement*  
361, Avenue du Président Wilson Bat A3- 93211 SAINT DENIS LA PLAINE

## EDITO

Ecouter attentivement, accompagner et sensibiliser

A l'occasion de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 13 juin dernier à Cap Ampère, J.F. Cholat, président de l'association, a évoqué dans son rapport moral le soutien apporté au cours de l'année écoulée, par Handicap Energie à ses adhérents : « Par une écoute attentive, des conseils et un accompagnement nous avons tenté de répondre utilement aux questions qui nous ont été posées par nos adhérents ou par des membres en activité ou retraités des IEG. Suivant leur type de demande, nous les avons mis en relation avec d'autres associations, des professionnels ou des experts compétents (organismes sociaux, mutuelles et CNIEG, caisse d'assurance maladie ...) Nous avons apporté notre soutien et des conseils aux démarches de reconnaissance de qualité de travailleur handicapé des personnes qui nous ont contactés ». Il a par ailleurs, rappelé le travail de sensibilisation au handicap effectué par l'association dans les entreprises des IEG, via ses rencontres avec ses partenaires en particulier les missions Handicap d'EDF et d'ENGIE, ainsi qu'avec Alain Fabre le médiateur de la CNIEG.

La rédaction

## ACTUALITE DU HANDICAP

**Forum « Ensemble pour une accessibilité réussie »** le jeudi 22 juin 2017 de 9h à 19h, salle Marcel Guérin de Margny-Lès-Compiègne (Oise). Ce forum, gratuit est porté par l'Association Trans-Doc. - Rendez-vous sur : [www.forum-accessibilite.fr](http://www.forum-accessibilite.fr)

**12ème Forum Autisme Espoir Vers l'École** – 'Petite enfance, Société, Handicap' à Boulogne - Le vendredi 30 juin 2017 : autour de la méthode des « 3i »

## VIE DE L'ASSOCIATION

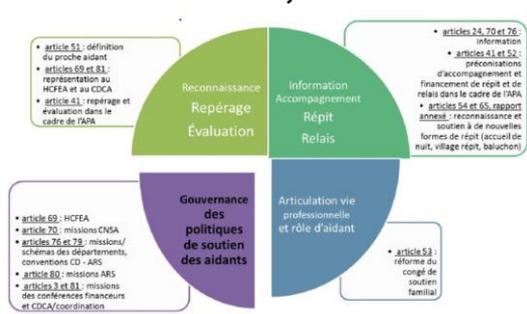
**L'AG : faire le point et aller de l'avant**

Julien PAYNOT, directeur général d'HANDEO, a présenté à l'occasion de notre assemblée générale, le 13 juin dernier, les activités de son association. Handéo, une association créée pour faciliter l'inclusion sociale des personnes handicapées est soutenue par de très grandes associations s'occupant du handicap (APF, UNAFTC, Trisomie 21, Autisme France la fédération des aveugles de France

...) Il a également, présenté la récente loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi 'AVS') votée en décembre 2015.

## DROIT

### La loi Adaptation de la société au vieillissement, en bref



**Sources :** Sciences Po

Les principaux articles de la loi AVS à connaître :

#### Autour de la reconnaissance, du repérage et de l'évaluation

- Article 51 : définition du proche aidant
- Article 69 et 81 : représentation au HCFEA et au DCCA
- Article 41 : repérage et évaluation dans le cadre de l'APA

#### Autour de la gouvernance et les politiques de soutien des aidants

- Article 70 : missions CNSA
- Articles 76 et 79 : conventions CD/ARS
- Articles 80 : missions ARS
- Articles 3 et 81 : missions conférences des financeurs

#### Autour de l'accompagnement, du répit, des relais

- Articles 41 et 52 accompagnement et financement du répit et des relais dans le cadre de l'APA
- Articles 54 et 65, rapport annexe : reconnaissance et soutien à de

- nouvelles formes de répit (accueil de nuit, village répit...) Article 53 : réforme du congé de soutien familial

## BON A SAVOIR

### Donner son avis à la Cour des Comptes

A la demande de l'Assemblée nationale, la Cour des Comptes procède à une évaluation des politiques publiques destinées aux personnes autistes.

Elle lance, pour ce faire, une enquête publique afin de recueillir des données sur la situation actuelle des personnes autistes, leurs parcours et leurs modalités d'accompagnement.

Deux questionnaires (l'un aux personnes autistes elles-mêmes, l'autre à leurs accompagnants) sont en ligne sur le site de la Cour, et accessibles sur le [compte Facebook](#) de la Cour des Comptes.

#### **Ont participé à ce numéro :**

J.François Cholat, Sophie Guillard

#### **Conception/rédaction :**

Michèle Larchez

#### **Contact :**

[entraide.handicap@cegetel.net](mailto:entraide.handicap@cegetel.net)

Site internet [www.HandicapEnergie](http://www.HandicapEnergie)

*Vous recevez cette newsletter car votre adresse postale ou votre adresse mail est référencée dans notre base de données. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.*